

# LETTRE DU BUREAU MUNICIPAL DE RIVES DE L'YON À LA POPULATION

Le **16 octobre** dernier, **Monsieur Samuel PATY**, professeur d'histoire au Collège de Conflans-Saint-Honorine, a été assassiné, alors qu'il rejoignait son domicile, par un terroriste intégriste. Quelques jours auparavant, cet enseignant avait donné un cours sur **la liberté d'expression** et présenté des caricatures à ses élèves, ce qui, selon les enquêteurs, serait la cause de son assassinat.

Nous, élus de Rives de L'Yon, tenons à nous associer à la douleur de **la famille de Monsieur PATY** et lui témoigner de **notre soutien**, ainsi que de notre profonde tristesse en ce moment grave qui bouleverse la communauté nationale et heurte profondément celles et ceux qui sont attachés **aux valeurs de notre République**.

Au premier rang de **nos droits fondamentaux**, **la liberté** est celui pour lequel **le Peuple français** s'est le plus durement battu au fil des derniers siècles. Tant d'hommes et de femmes ont laissé leur vie en ayant à cœur cet idéal de liberté à vocation universelle, glorieusement proclamé en août 1789, et si chèrement entretenu par ceux qui furent enfermés, torturés, assassinés, ou tués au combat à chaque fois que les soubresauts de l'histoire conduisaient à l'étouffer ou l'anéantir.

Ne nous y trompons pas, ceux qui massacrent aujourd'hui pour semer la terreur, sont ceux qui demain voudront encore davantage imposer au plus grand nombre le dictat de leurs fantasmes fanatiques et liberticides. Comme l'écrivait Jean Cocteau, « *le drame de notre temps est que la bêtise se soit mise à penser* ».

Nous, élus de Rives de L'Yon, tenons à rappeler **notre attachement indéfectible à la liberté d'expression**, outre notre refus déterminé de la haine, de la violence et du séparatisme religieux.

Victor Hugo a écrit que « *la Liberté commence, là où finit l'ignorance* ».

**Ce douloureux épisode** de notre vie nationale nous oblige tous, plus que jamais, à faire preuve de pédagogie, de vigilance et d'intransigeance vis-à-vis des contempteurs de nos libertés.

**Une minute de silence sera observée en hommage à Monsieur PATY lors de la séance du Conseil municipal de Rives-de L'Yon du 5 novembre 2020.**

*Christophe HERMOUET, Maire de Rives de l'Yon, Vanessa LUCAS, Maire déléguée de Chaillé-Sous-les-Ormeaux, Eric CANTENEUR, Maire délégué de Saint-Florent-des-Bois, Olivier BARBE, 1er adjoint en charge de la culture, du sport, du tourisme et de la communication, Virginie LANDAIS, 2ème adjointe en charge des affaires sociales, de la famille et de l'éducation, Jacques POIRAUD, 3ème adjoint en charge des bâtiments communaux et des réseaux, Laurence BEAUPEU, 4ème adjointe en charge de l'urbanisme et de la cohésion territoriale, Martin MANDIN, 5ème adjoint en charge de la voirie, la sécurité publique et l'agriculture, Graziella ALBERT-BROUSSEAU, 6ème adjointe en charge de l'animation communale et de la jeunesse, Nicolas BROCHARD, 7ème adjoint en charge de l'environnement, le cadre de vie et la transition écologique, Mélanie GILBERT, 8ème adjointe en charge de la Vie scolaire, de l'enfance et des affaires culturelles.*

